

CERCLE DE SILENCE D'AUXERRE



En lien avec la centaine de Cercles de Silence en France

Action de soutien avec les migrants

Pour que les décisions soient appliquées de façon digne et respectueuse des hommes, femmes et enfants.

Animées par la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** (DUDH), des personnes militantes, non-violentes, croyantes ou non croyantes, clament par leur silence le droit à l'égalité de dignité pour

toutes et tous.

Elles exigent que toutes les personnes migrantes, enfants, femmes et hommes, qui se trouvent sur le sol français, reçoivent un traitement légal, humain et respectueux.

Articles 5 et 13 de la DUDH :

« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

« 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »



et d'autres citoyennes et citoyens.

CERCLE DE SILENCE

CONTRE UNE POLITIQUE D'EXPULSION DE PLUS EN PLUS REPRESSIVE !

Alors que le gouvernement a publié en Janvier 2020 ses statistiques annuelles sur l'immigration, avec notamment celles liées aux expulsions, la CIMADE analyse les principales évolutions et leurs conséquences à partir de ses propres indicateurs.

Les constats et les chiffres rassemblés par la CIMADE en 2019, en particulier dans les centres de rétention où elle intervient (Mesnil-Amelot, Bordeaux, Hendaye, Rennes, Toulouse, les Abymes-Guadeloupe, Cayenne-Guyane), montrent le caractère de plus en plus violent et répressif de cette politique et l'éclaire sous un jour très différent.

CONTRÔLE ET ENFERMENT DES PERSONNES MIGRANTES SE DEVELOPPENT :

Pour expulser, les pouvoirs publics assignent de plus en plus de personnes à résidence, restreignant leur liberté d'aller et venir. Ces mêmes personnes sont généralement enfermées en centre de rétention après une interpellation. Les plus réticentes face à un renvoi forcé sont de plus en plus souvent expédiées en prison.

ENFERMEMENT EN RETENTION + 37% : En 2019, le nombre de personnes enfermées dans les CRA, où la CIMADE intervient, a augmenté de 37% par rapport à 2016, avant l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir (+8% entre 2018 et 2019.)

SILENCE SUR LA MAJORITE DES EXPULSIONS DEPUIS L'OUTREMER MARQUEES PAR DES VIOLATIONS DES DROITS : Les données actuelles publiées par le ministère de l'intérieur occultent totalement les expulsions réalisées depuis les départements ultramarins. En 2019, 27 000 expulsions ont été exécutées depuis Mayotte avec des violations massives des droits (parents d'enfants français renvoyés de force aux Comores, familles séparées, enfants enfermés et expulsés illégalement !)

TROIS MORTS EN RETENTION : Ces drames s'inscrivent dans un contexte où les directives du Ministère de l'Intérieur conduisent les préfetures à remplir ces lieux d'enferment et à en augmenter le nombre de places. Les tensions et les violences y sont de plus en plus fortes aussi en raison de l'enfermement de personnes malades.

90 JOURS D'ENFERMEMENT : la durée maximale d'enfermement qui a doublé suite à l'adoption de la loi Collomb pèse lourdement sur les personnes enfermées pour un nombre d'expulsions supplémentaires minime.

DETOURNEMENT DE LA RETENTION POUR EXPULSER LES PERSONNES DUBLINEES : les personnes dublinées vers un pays européen représentent 21% des personnes expulsées depuis les CRA où intervient la CIMADE. Les deux tiers sont expulsés dès le premier jour de la rétention. Leur enfermement devrait être évité..

ENFANTS ENFERMES + 56% EN METROPOLE : en 2018, 86 enfants avaient été enfermés dans les CRA où la CIMADE intervient . EN 2019 , 135 ont subi ce traumatisme. A Mayotte des milliers d'enfants sont enfermés chaque année.

UNE VOLONTE D'EXPULSER Y COMPRIS VERS LES PAYS LES PLUS DANFEREUX : les autorités françaises ont multiplié les initiatives pour expulser vers des pays comme l'Afghanistan, le Soudan, l'Iran, l'Irak et même l'Erythrée. La ratification en 2019 d'un accord UE-Afghanistan par la France vise explicitement à expulser vers ce pays. 163 ressortissants afghans ont été menacés d'expulsion depuis les CRA où la CIMADE intervient. C'est la première fois qu'une jeune femme de 19 ans seule en rétention est menacée d'une expulsion vers Kaboul. Ceci alors qu'elle tente de rejoindre son conjoint réfugié en Allemagne. Dans l'ensemble des CRA en France, 17 soudanais ont été expulsés contre moins de 10 jusqu'en 2017. Une jeune femme érythréenne a été renvoyée de force dans son pays malgré les risques graves qu'elle y encourrait.

Nous ne sommes pas envahis !

Entre 2015 et 2017, la France a accueilli moins de 8 % des demandes d'asiles enregistrées dans l'U.E.

Par rapport à la population, le nombre de migrants accueillis représente 0,12 %. Parler de « submersion » (comme G. Collomb) relève de la mauvaise foi.

Soyons solidaires avec les exilés.

Rejoignez-nous le dernier mardi de chaque mois :

à Auxerre, rue de l'Horloge/rue de la Draperie, de 18 h à 19 h

à Sens, place de la République, de 18 h à 19 h

contact : cercledesilence.auxerre@gmail.com

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique